



CENTRE HOSPITALIER
D'ARCACHON

Profil de Poste de Praticien Hospitalier

Médecin/Pharmacien/Biologiste

(arrêté du 5 février 2022)

SPECIALITÉ : Médecine d'urgence

Établissement : Centre Hospitalier d'Arcachon

Pôle : Urgence et secteurs médico-techniques

Service : Urgences - SMUR - UHCD

Identification du poste	Classification RH
N° FINESS établissement d'affectation : 330781204	<input checked="" type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Pharmacien <input type="checkbox"/> Biologiste
GHT de rattachement : GHT Alliance de Gironde	Spécialité d'exercice : <u>Médecine d'urgence</u>
Quotité : <input checked="" type="checkbox"/> Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel	

Description du contexte/environnement du poste

Description générale de l'établissement, du pôle et du service d'affectation (la nature et le volume d'activité, le nombre de lits, l'effectif médical et paramédical, les moyens matériels) ; exercice sur plusieurs sites s'il y a lieu.

Le Centre Hospitalier d'Arcachon est organisé en 3 pôles d'activités cliniques multidisciplinaires (pôle urgences et secteurs médico-techniques, pôle médecine, pôle chirurgie – obstétrique). Il intègre une communauté d'environ 850 personnels dont près de 120 praticiens et constitue l'établissement hospitalier de référence pour la population du Bassin d'Arcachon et du Nord des Landes. Il fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Alliance de Gironde.

Le Bassin d'Arcachon offre un cadre de vie agréable, situé entre les plages du Bassin et de l'Atlantique, la région de Bordeaux et la proximité des Pyrénées.

Le CH d'Arcachon adhère à la FMIH de médecine d'urgence du GHT Alliance de Gironde. A ce titre, les médecins recrutés au CH d'Arcachon peuvent bénéficier d'une mise à disposition à 20% au SAMU du CHU de Bordeaux. Le service d'urgences est composé de 8 box organisés en circuit court et circuit long, 2 lits de SAUV, 6 lits d'UHCD. Un projet d'agrandissement a été validé et financé pour aboutir à 20 box, 4 SAUV dont 1 pédiatrique, 12 lits d'UHCD / UPUH. 1 ligne de SMUR H24.

Création de poste

Poste actuellement vacant

Poste susceptible d'être vacant

Activité à temps partagé au sein d'un autre ou d'autres établissements du GHT

Autres, à préciser :

Mission(s) générale(s)

Activités principales

Cette rubrique fait l'objet d'adaptations, selon que le PH exerce une activité clinique, médicotechnique, biologique ou pharmaceutique. Elle décrit les missions et tâches quotidiennes du praticien, en précisant la répartition et la qualité de temps de travail pour chacune des missions dans la mesure du possible. Préciser les divers sites d'exercice s'il y a lieu.

Equipe d'une quinzaine de médecins. Urgences polyvalentes 24h/24h. 38 000 passages annuels. Scanner, échographie, IRM, radiographie. Aval : cardiologie, pneumologie, neurologie, rhumatologie, médecine interne, infectiologie gériatrie, orthopédie, chirurgie viscérale, chirurgie vasculaire, oncologie, gastro-entérologie, SMR, pédiatrie, gynéco-obstétrique. Présence de 4 médecins /jour (1 MAO, 1 SAU, 1 SMUR, 1 UHCD) et 2 médecins la nuit (1 SMUR, 1 SAU) en semaine, 2 médecins jour et nuit le week-end. Equipe paramédicale complète (6 IDE de jour dont 2 IOA, 5 IDE de nuit). Garde de 10h de jour, 14h de nuit, possibilité de gardes de 24h.

Pour des activités liées à la fonction ayant un caractère occasionnel ou périphérique ou pour des activités transversales diverses, cette rubrique peut être renseignée ou complétée une fois le praticien nommé et installé dans ses fonctions.

Caractéristique(s) particulière(s) du poste

Caractéristiques particulières et contraintes du poste, modalités d'organisation de la continuité et de la permanence des soins, nuisances de l'environnement.

Exemples : exercice multi-sites, spécificités territoriales, existence de lignes de gardes et/ou d'astreintes, recours éventuel au temps de travail additionnel dans la structure, etc...

Participation à la permanence des soins avec gardes, 24h/24h, 7j/7j.

Responsables fonctionnels

Chef de service ou responsable de la structure interne : TARRIDE Sophie

Chef de Pôle : LAFARGUE Anne - Pôle Urgences et secteurs médico-techniques

Liens fonctionnels intra et extrahospitaliers

Un organigramme de la structure d'exercice peut être transmis au praticien hospitalier en complément.

Compétences attendues ou souhaitées

Rubrique à renseigner une fois le candidat nommé et installé dans ses fonctions

- *DES requis ou équivalent*
- *Spécialisations ou connaissances complémentaires s'il y a lieu. (par exemple : tout autre diplôme en lien direct ou non avec le DES de la discipline, DU ou DIU, formation managériale, compétences juridiques et éthiques, maîtrise des logiciels métiers...)*
- *Qualités professionnelles (par exemple : réflexivité, réactivité, gestion du stress, prévention et gestion des conflits)*
- *Sont également listées ici les compétences qui ne sont pas requises pour le poste mais que le praticien a développées (par exemple : DU spécifique, autre spécialité, habilitation à diriger des recherches)*